

Un petit établissement rural sur les rives de l'Arc

Responsable d'opérations

Aurélie Bouquet et Stéphane Bonnet

La Beauvalle

Au début de l'année 2014, des recherches archéologiques menées dans le quartier de la Beauvalle, ont révélé, en rive nord du fleuve Arc, et à quelque 300 m du sanctuaire de la Grassie, un petit établissement rural du Haut-Empire.



L'exploitation des terrains qui environnent cet établissement est attestée par plusieurs structures agricoles (traces agraires, drains, fossés). Tout en servant à drainer les eaux, un fossé matérialisait probablement une limite parcellaire, comme invitent à le penser ses berges, bordées par une rangée de pieux en bois qui servaient à les renforcer et les maintenir.

L'établissement

Dégagés sur une superficie d'environ 500 m², l'établissement comprend au moins trois espaces dont seules les fondations sont conservées. Au sud, une pièce d'une superficie minimale de 48 m² (son mur ouest n'a pas été observé) constituait l'espace principal (393). À l'intérieur, la surface irrégulière du sol naturel a été nivelée par des remblais charbonneux probablement issus d'une activité liée au feu, installée à proximité. Cette salle était couverte par une toiture dont la charpente était relayée par des poteaux en bois.

Par la suite, une seconde pièce aux dimensions plus modestes (environ 23 m²) lui fut adjointe (394). Ses fondations ont été construites avec des matériaux divers : galets, moellons en réemploi, tuiles cassées et même fragments d'amphores. Entre ces deux bâtiments s'ouvrait un espace non couvert, peut-être une cour, où se trouvait une petite concentration de coquilles Saint-Jacques pouvant correspondre à un reliquat de repas ou à un aménagement disparu (foyer ?).



393 Vue de la pièce principale dont le sol était recouvert de tuiles.



394 Vue de la pièce rectangulaire.

Une occupation funéraire

Au nord de la cour a été mise au jour une fosse de plan rectangulaire qui a sans doute fait office de bûcher funéraire (395). Ses parois portaient des traces de rubéfaction laissées par le feu au moment de la crémation, et, dans son comblement composé des résidus du bûcher (charbons, cendres et terre rubéfiée), ont été recueillis quelques ossements humains brûlés. Leur faible nombre suppose un prélèvement en vue d'un probable dépôt dans un ossuaire. Une couverture de tuiles en bâtière scellait cette fosse, sacralisant ainsi le lieu où le défunt avait été incinéré et matérialisant son emplacement.

L'abandon du site

Sur l'ensemble du site, les moellons, galets et tuiles cassées qui jonchaient les sols évoquent le démontage des toitures et des murs qui suivit l'abandon des bâtiments. Dans la pièce principale le sol était recouvert de tuiles dont certaines étaient entières. Issues du démontage de la toiture, elles semblent avoir été jetées pêle mêle sur le sol.

Malgré le peu d'indices recueillis sur la fonction de cet établissement, le contexte rural dans lequel il se trouve, invite à y voir une exploitation agricole. Comprenant aussi bien de la vaisselle de cuisine que des amphores, ou des fragments de dolium, le mobilier exhumé montre en tout cas que ceux qui travaillaient là y vivaient également.

Pour modeste qu'il soit, ce dossier vient ainsi compléter notre connaissance de l'occupation des rives de l'Arc à l'époque antique. Avec le sanctuaire de la Grassie qui lui face, de l'autre côté de l'Arc, il s'inscrit dans un paysage qui apparaît désormais bien occupé et que les fouilles préventives révèlent progressivement.



395 La tombe avec sa couverture en tuiles.